Compte-rendu de la séance du 16 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize octobre, à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, se sont réunis au siège habituel, en Mairie d'Amplier, suite à la convocation qui leur a été adressée le 9 octobre 2025.

Présents : Mesdames et Messieurs Les conseillers municipaux en exercice.
Absents excusés : Christine BALANZAT et Charlotte GROSSEMY.
Secrétaire : Chantal de LAMARLIERE.

La séance ouverte, M. Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 25 septembre 2025 : celui-ci n'appelle aucune observation.

BATIMENTS COMMUNAUX

M. Le Maire invite M. Carpentier, architecte SMO construction, à présenter un avant-projet sommaire (APS) pour la transformation de l'école en salle d'activités. L'APS est examiné par l'assemblée. Les échanges permettent d'orienter la transformation vers une salle d'activités qui permettrait une mise à disposition aux associations locales, aux syndicats intercommunaux (SIAEP, SMIRTOM, SYMCEA), aux établissements scolaires, en proposant une salle d'une capacité d'environ 70 personnes pour y organiser des réunions, des formations, des actions de sensibilisation (proximité opportune du marais communal). Par ailleurs, il sera étudié la possibilité de mutualisation avec la Commune d'Orville, permettant de proposer une salle polyvalente de capacité et d'utilisation différentes, avec une proposition d'accueil des centres de loisirs et des scolaires. Il paraît primordial à l'assemblée de conserver un bâtiment implanté en plein cœur de village et qui peut être mis à disposition des administrés pour des besoins locaux et adaptés.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de lancer le projet et de solliciter les demandes d'accompagnement financier auprès de l'Etat (DETR), du Département (FARDA), de la Région, de la FDE, de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Subvention voyage scolaire Lycée Montalembert

M. le Maire informe l'assemblée d'une demande de subvention formulée par le Collège Montalembert de Doullens, pour participer au financement d'un voyage scolaire en montagne, en 2026, auquel deux élèves d'Amplier pourraient participer. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de subventionner ledit voyage, à hauteur de 50€ par élève d'Amplier, sous réserve d'une participation effective au voyage.

Mise à disposition pâture communale

M. le Maire informe l'assemblée que des moutons ont été mis en pâture communale. Il propose de fixer le tarif qui sera réclamé au propriétaire.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le tarif à 30€ pour la première année d'occupation (2025), et à 50€ les années suivantes.

QUESTIONS DIVERSES

Frais inauguration du RPC d'Orville M. le Maire informe l'assemblée d'une demande de la Commune d'Orville pour participer aux frais d'inauguration du RPC d'Orville, à hauteur du quart des dépenses (boissons, alimentation, petit matériel). Le Conseil Municipal accepte de participer aux frais, sur présentation des factures mandatées par la Commune d'Orville.
Cautions du logement communal M. le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de statuer sur les cautions en instance au compte 165. Le Conseil Municipal décide : Locataires TELLIER/RUFIN : la caution ne sera pas remboursée, considérant l'état de dégradation importante du logement (état des lieux du 11 juillet 2019 joint à la présente délibération) ; Locataires époux CADINOT : la caution ne sera pas remboursée, considérant l'état de la dette lors du départ, au 15/09/2025.
RIFSEEP : porté à 200€ par mois partie IFSE pour les mois de novembre et décembre 2025 pour Jean HELFRIED.
Cérémonie du 11 novembre : la médaille de la famille française sera remise à Catherine BACQUET, Emilie DAMIENS et Sophie DELPORTE (diplôme, médaille et bouquet de fleurs).
Cérémonies officielles : M. Le Maire rappelle que l'organisation et la communication sur lesdites cérémonies incombent uniquement à la Commune.
Illuminations de rues : pose fin novembre 2025 et dépose le 6 janvier 2026.
Taille des arbres : demande à formuler auprès de Harry Lenglet.
Marais : envisager la plantation de nouveaux saules.
Pont de fer : attente du devis de remise en état par M. Biblocque.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.